



## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate  
CNW – Code 01

### **Caisse de dépôt et placement**

#### **L'AREQ RÉITÈRE SA DEMANDE D'ENQUÊTE PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

**Québec, le 4 mars 2009** – L'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées des services publics, réitère sa demande faite la semaine dernière au gouvernement de mandater le Vérificateur général du Québec pour enquêter dans le dossier des pertes colossales à la Caisse de dépôt et placement.

Pour l'AREQ, le Vérificateur général, un intervenant neutre, crédible et compétent, est le mieux placé, à l'heure actuelle, afin de faire toute la lumière dans ce dossier. Ainsi, il doit avoir entièrement les mains libres pour enquêter sur les pertes subies par la Caisse et pour questionner ses dirigeants, actuels et antérieurs, sur les décisions qu'ils ont prises et les orientations qu'ils ont reçues de la part du gouvernement.

« La population québécoise et en particulier les personnes retraitées des services publics, dont les fonds de retraite sont gérés par la Caisse de dépôt, sont en droit d'obtenir rapidement des réponses claires sur les raisons pour lesquelles la Caisse a enregistré des pertes beaucoup plus élevées que d'autres fonds semblables », a déclaré la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

#### **Profil de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, regroupe plus de 52 000 personnes retraitées, issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

**Source :** Dominic Provost  
Conseiller en communication  
Cell. : 418 929-4082